

PÉRIPH'Nord

Porte d'Orvault / Porte de Rennes

N°4 - juin 2018 - JOURNAL DU CHANTIER



Les travaux d'élargissement en cours - Mai 2018

SOMMAIRE

Edito.....	1
Le projet, rappel.....	2
Zoom sur... Les études en cours.....	2
En bref.....	2
Point chantier.....	3
Parole d'expert : le coordinateur environnemental.....	3
Repères.....	4

LE POINT SUR LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

L'aménagement du périphérique nord démarré en avril 2017 progresse. La reprise d'un ouvrage d'assainissement non conforme et les mauvaises conditions météorologiques du début de l'année ont toutefois provoqué un certain retard dans la modification de la signalisation. Pour répondre à ces aléas, les équipes restent pleinement mobilisées pour que l'aménagement soit réalisé dans les meilleurs délais.

Début mai, la phase 2 des aménagements a débuté avec l'élargissement des chaussées sur les côtés droits, après une période de travaux de nuit pour modifier la signalisation et déplacer les voies de circulation.

Avec ce nouveau numéro du journal, découvrez comment le chantier se déroule et en particulier les actions engagées au titre de la réglementation environnementale.



Annick BONNEVILLE

Directrice de la DREAL Pays de la Loire

LES OBJECTIFS DU PROJET

- > Améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité routière.
- > Améliorer la protection des eaux vis-à-vis de la pollution routière.

Le périphérique nord est la section la plus chargée du périphérique nantais, avec 100 000 véhicules par jour en moyenne. Afin d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité routière, la réalisation de voies supplémentaires entre les portes d'Orvault et de Rennes est engagée depuis le mois d'avril 2017 et durera jusqu'en 2019.

EN BREF

UN SUIVI DE LA ZONE HUMIDE PENDANT 20 ANS

La réalisation des futurs bassins d'assainissement a un impact sur une zone humide et nécessite, selon la réglementation, une compensation. Cette mesure compensatoire consiste à restaurer une aulnaie marécageuse d'une surface de 1,5 ha, sur des parcelles situées au nord du périphérique, entre celui-ci et le Cens. Les travaux initiaux ont été réalisés en 2017. Cette zone humide va faire l'objet d'un suivi régulier pendant 20 ans qui permettra de s'assurer que les effets escomptés, en particulier le gain de fonctionnalité, sont obtenus. Une entreprise va être recrutée pour assurer ce suivi.



Aulnaie marécageuse réhabilitée

LE DIAGNOSTIC DES NUISANCES SONORES

Conformément aux engagements de l'État, des diagnostics acoustiques ont été réalisés sur les habitations identifiées comme pouvant bénéficier d'une isolation de façade dans l'étude d'impact. La prochaine étape sera de réaliser les devis correspondants et d'établir les conventions avec les propriétaires.



ZOOM SUR...

LES ÉTUDES EN COURS

Un plan d'aménagement paysager

Sans attendre la fin du chantier de voirie, il est maintenant nécessaire de définir un projet d'aménagement paysager lié à l'opération routière. Un paysagiste vient d'être recruté à cet effet pour travailler sur le secteur de la vallée du Cens particulièrement agréable et fréquenté. Les élus de la commune d'Orvault sont associés à l'élaboration de ce projet qui doit s'intégrer à l'environnement immédiat de part et d'autre du chantier. Une passerelle piétonne sera aussi réalisée sur le Cens, au sud du périphérique, pour rétablir un cheminement existant. Sa pose est prévue en 2019 et la réalisation des aménagements paysagers est programmée à partir de l'automne 2019.



Un exemple de passerelle piétonne

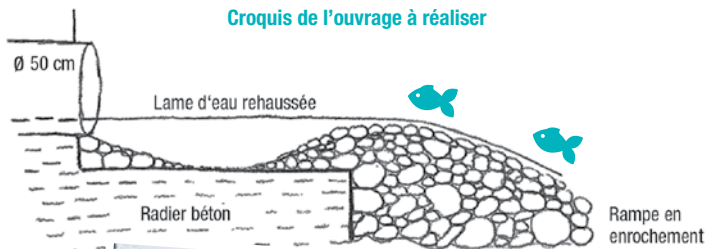
Plan de situation de la passerelle



Faciliter la circulation de poissons dans le Cens

Le Cens traverse actuellement le périphérique par quatre canalisations d'un diamètre de 1,2 mètre sur une longueur de 80 mètres. Elles constituent une barrière infranchissable pour les poissons. Pour leur permettre de la franchir, un ouvrage sera réalisé en aval afin de créer une lame d'eau dans les canalisations qu'empruntent les poissons. Cette mesure d'accompagnement de l'opération routière sera réalisée en 2019.

Croquis de l'ouvrage à réaliser



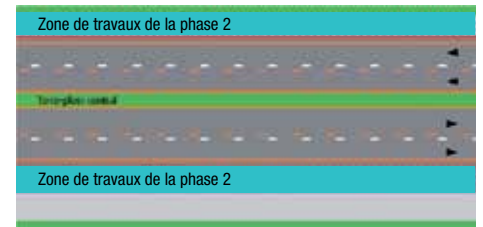
Le Cens est canalisé sous le périphérique



POINT CHANTIER

LA PHASE D'ÉLARGISSEMENT DE LA VOIRIE EST EN COURS

Les travaux ont démarré en mai pour une durée d'environ un an. Pendant cette phase, la circulation se fait sur la partie centrale du périphérique, les travaux d'élargissement se déroulant sur les deux côtés. Des accès de chantier ont été aménagés à partir des voies secondaires situées à proximité.



Vue de dessus



Panneau à message variable existant avant les travaux



DES FIBRES OPTIQUES POUR LES ÉQUIPEMENTS DYNAMIQUES

Les équipements dynamiques (panneau à message variable, caméra, station de comptage des véhicules...) sont essentiels pour l'exploitation d'un réseau routier comme le périphérique de Nantes. La liaison entre ces équipements et le centre d'ingénierie et de gestion de trafic (CIGT) de la direction Interdépartementale des routes (DIR) ouest se fait par des fibres optiques situées sous la chaussée ou l'accotement. La mise en place de ces fibres pour raccorder les équipements futurs de ce tronçon de périphérique se déroulera en 2019. Ces travaux ne seront pas forcément visibles mais ils sont très importants pour connaître l'état du trafic et diffuser l'information aux usagers.



PAROLE D'EXPERT

ENTRETIEN AVEC HÉLÈNE LUCIEN

Coordinatrice environnementale, cabinet ARTELIA

Pourquoi la DREAL Pays de la Loire a-t-elle fait appel à vous ?

Le chantier du périphérique nord est concerné par des réglementations relatives aux espèces protégées et à la loi sur l'eau. La DREAL a, par conséquent, souhaité faire appel à un coordinateur environnemental pour l'assister ainsi que pour accompagner la DIR Ouest, maître d'œuvre de ce chantier.

Quelles sont vos missions ?

Je suis intervenue dès la consultation des entreprises de travaux en rédigeant une notice pour les appels d'offres sur la démarche environnementale à respecter par les entreprises et j'ai participé à l'analyse des offres sur cet aspect. Avant le démarrage du chantier à l'automne 2016, j'ai réalisé, avec l'aide d'écologues, un état des lieux de l'existant et vérifié l'absence d'espèces protégées avant le défrichage et le débroussaillage.

Je suis également chargée du suivi de la qualité des eaux du Cens et de la Jallière (récepteurs des eaux pluviales) avant, pendant et après le chantier.

Mon rôle est aussi de sensibiliser et de contrôler le respect des mesures environnementales et de la réglementation en vigueur sur le terrain. J'effectue régulièrement des visites et des rencontres avec les entreprises notamment lors des travaux les plus sensibles comme le débroussaillage et le défrichage (pour assurer la protection des oiseaux, chiroptères et autres mammifères). J'interviens également lors des terrassements, comme actuellement, pour la réalisation des bassins de rétention (ici on doit veiller à protéger les cours d'eau, les batraciens et les reptiles). Des zones humides non impactées par le terrassement mais à préserver ont aussi été mises en exclus via des barrières avec des panneaux de signalisation suite à nos préconisations.

Rencontrez-vous des difficultés sur ce chantier ?

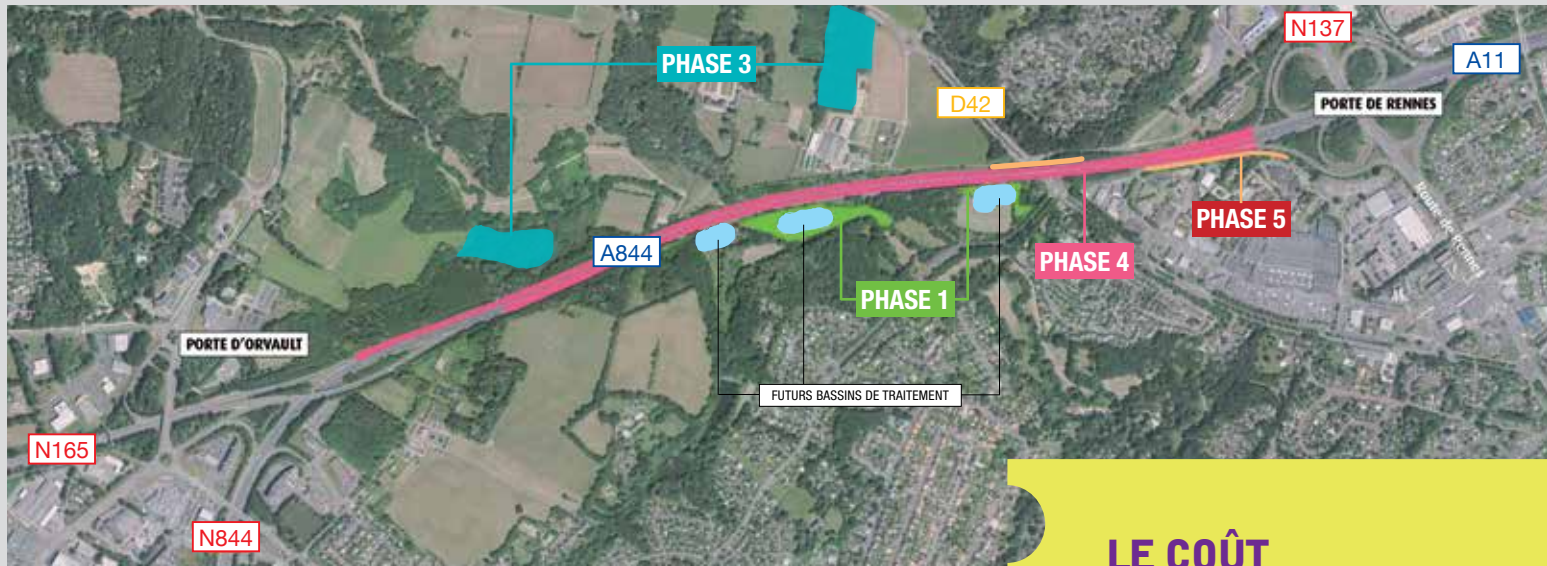
Aucun incident grave n'est à déplorer (type pollution par exemple). Jusqu'ici mes visites ont permis de vérifier que les entreprises mettaient bien en œuvre les mesures prévues et que les travaux respectaient les protocoles de sécurité. Nous devons parfois mettre en place des correctifs pour éviter des impacts sur l'environnement, ce qui se fait en étroite collaboration avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises.



Signalisation de zone humide à préserver



Filtre à paille



RAPPEL

➔ LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

PHASE 1

Octobre et Novembre 2016

Travaux préparatoires, déboisements

PHASE 2

Fin 2016 - Avril 2017

Déviations des réseaux de fibre optique

PHASE 3

Fin 2016 - 2017

Travaux d'aménagement des zones de compensation environnementale : reconstitution des zones humides et des espaces boisés sur des nouvelles emprises pour compenser leur destruction

PHASE 4

Avril 2017 - 2019

Travaux de terrassements, assainissements, chaussées et équipements en plusieurs phases

PHASE 5

2019

Travaux de raccordement des équipements dynamiques
Passerelle piétonne
Rampe dans le Cens
Travaux d'écrans acoustiques (réhabilitation de l'écran existant et création d'un nouveau)

PHASE 6

2019 - 2020

Aménagements paysagers

réalisé

en cours de réalisation

à venir



Un aperçu des travaux - mai 2018

LE COÛT DES TRAVAUX : 12,5 M D'EUROS

Financé à 50% par l'Etat et 50% par Nantes Métropole avec le soutien du conseil départemental de Loire-Atlantique à hauteur de 3,5 M€.

L'ÉQUIPE

Maître d'ouvrage :

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire
Contact : rn844-peripherique-nantais.
dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

Maître d'œuvre :

Service ingénierie routière ouvrages d'art (SIROA) de la Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIR Ouest)

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil
Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, DIRO, Atelier 360, Egis, Artelia.

Pour en savoir plus : www.peripherique-nantes.fr